

# SUD

## Pour que ça change à B2S ! Rejoignez SUD.

Depuis quelques semaines, le syndicat Sud est représenté par une responsable de section syndicale sur notre site. Bien entendu le syndicat Sud ne dispose pas encore d'élus au comité d'entreprise ou de délégué du personnel puisque les élections ont eu lieu l'année dernière. **Mais nous comptons bien nous faire entendre autrement...**

Le syndicat Sud est présent sur quasi l'ensemble du Groupe hormis la holding. Nous sommes même majoritaire sur les sites de Paris, du Mans et de Chalon. Nous prôtons un syndicalisme proche du terrain et sans compromis avec le patronat. Dans l'ensemble des réunions du groupe, nous sommes le principal syndicat en matière de proposition. Sur le groupe, nous avons même proposé localement ou nationalement des accords type afin de pousser la direction à négocier. **Nous nous situons sur le terrain des luttes mais pour pouvoir contester il faut encore proposer des solutions et des revendications.**

Depuis des mois, le syndicat Sud est présent à travers ses tracts d'information relatant la vie du groupe ou de notre site (voir sur le secteur des centres d'appels). En effet, il nous semble important que chaque salarié puisse se tenir informé de ce qui se passe.

Nous menons localement via nos tracts et nationalement via nos prises de position des actions concrètes pour améliorer le quotidien des salariés ou contre la situation de notre site. En effet, par exemple en réunion de comité centrale de l'UES B2S, nous avons pris plusieurs fois la parole pour dénoncer l'influence (pour ne pas dire autre chose) de plus en plus néfaste de notre EX-directeur.

Pour Sud, c'est le bilan "humain" de B2S qui

doit être jugé aujourd'hui. C'est aussi le bilan "social" d'une stratégie industrielle ou encore tout simplement la réalité des conditions salariales et de travail qui compte. En clair, êtes-vous satisfaits de ce qui se passe depuis des années? Est-ce que vous pensez que le train-train quotidien imposé par la direction n'a pas besoin d'un bon coup de pieds? Etes-vous satisfaits de vos augmentations de salaire (sic)? Ou tout simplement, est-ce que vous pensez que



l'évolution sociale du groupe est positive? N'est-t-il pas temps de lancer un vrai signal à notre direction ? Le pire réside dans le fait que tout cela se passe dans une paix sociale royale...

Alors allons-nous continuer encore longtemps à accepter ce manège qui ne favorise qu'une petite partie de la société ?

**Le syndicat Sud propose à l'ensemble des salariés de dire STOP et de s'organiser pour commencer la riposte !**

## **SUD B2S : Qui sommes nous ?**

**Sud veut dire « *Solidaires Unitaires et Démocratiques* ».**

**SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent ,nous passons pour un syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des referendums avant de signer des accords afin de consulter les salariés (il paraît qu'on assume pas nos responsabilités). Bien souvent on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale ce qui nous rend paraît t'il incontrôlable (traduisez pas achetable). Pire il paraît que nous somme un syndicat radicale qui demandons des augmentations de salaire régulière et des meilleurs conditions de travaux quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Allez on l'avoue c'est vrai !**

**Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation.**

**Pour un syndicalisme combatif, force de propositions, responsable et unitaire**

**Notre représentante:  
Laurie Sperduto: [laurie.SUD@live.fr](mailto:laurie.SUD@live.fr)**

### **« Quelques revendications de SUD »**

- 13ème mois pour toutes et tous.
- Prise en compte de l'ancienneté dans les salaires.
- Rattachement des entreprises prestataires de services à la convention collective des Télécommunications.
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, maternité, logement, transports, vacances...).
- Responsabiliser les donneurs d'ordre en cas de rupture de contrats entraînant des suppressions d'emplois.
- 10 minutes de pause par heure de travail effectif.
- Un temps d'autoformation de 15 mn par jour accordé en début de journée.
- Mettre un terme à la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions, les licenciements abusifs ou déguisés.
- Des horaires d'ouvertures des centres d'appels entre 8H et 20H
- Mettre un terme aux horaires modulables, plannings donnés 30 jours minimum à l'avance.
- Pas plus de 35H effectives par semaine
- Pas de pause déjeuner supérieur à 1H.
- 0 jour de carence en cas de maladie.